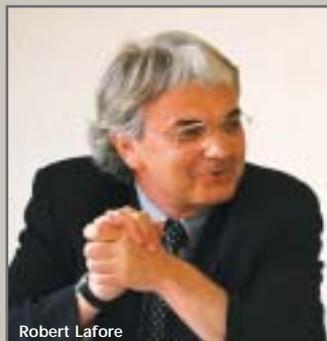


EDITORIAL



Robert Lafore

L'offre de formation est en place

Au terme d'un processus qui aura duré près de sept années, la réforme de la pédagogie à Sciences Po Bordeaux trouve enfin son achèvement avec un événement attendu et espéré : l'habilitation accordée au Master que nous avons présenté au Ministère de l'Éducation nationale, par l'intermédiaire et avec l'appui de notre Université de rattachement, l'Université Montesquieu. Cette décision, intervenue en mai 2004, met un terme à une longue période d'incertitude et sanctionne positivement un travail collectif lourd et complexe. Dans le même temps, elle valide l'ensemble de l'offre de formation de l'Université Montesquieu dans laquelle l'IEP est clairement intégré.

Sciences Po Bordeaux a fait le choix, dès le début, de modifier sa formation en mettant en place un système clair et lisible, « calé » sur le schéma appelé à devenir la norme européenne : un diplôme obtenu au terme de cinq ans d'études ; un Premier cycle de trois années et un Deuxième cycle de deux années, articulé à une formation de type Master.

Les Instituts d'Études Politiques délivrent un « diplôme d'établissement ». Cette disposition les exonère d'une obligation d'habilitation nationale de leur diplôme. En revanche, toute démarche visant à dispenser un Master, qui est à la fois un diplôme et un grade universitaire national, suppose de s'engager dans une procédure d'habilitation longue et complexe. Une des exigences de l'autorité ministérielle était de distinguer clairement entre « Diplôme » et « Master ». Pour cette raison, nous identifions bien d'une part le cursus du Diplôme dont la

Suite en page 2 >>>

DOSSIER

Sciences Po Bordeaux : Objectif 2010

L'inauguration de l'extension des locaux de Sciences Po Bordeaux, en avril dernier, s'inscrit dans une vision prospective de l'Institut.



L'établissement ne s'est pas simplement doté d'un millier de m² indispensables à la poursuite de son activité. Il possède les nouveaux espaces de vie et de travail modernes nécessaires aux exigences de l'enseignement actuel. Notre école s'est dotée de nouvelles salles et équipements informatiques, ainsi que prochainement de la technologie Wi-Fi d'accès à internet haut débit sans fil. Elle sou-

haite ainsi proposer à ses étudiants de bénéficier dès la rentrée prochaine des atouts du e-learning. Ce projet stimulant implique à terme l'émergence de nouvelles pratiques d'enseignement, tant pour les étudiants que pour les enseignants. Les premiers pourront se doter de micro-ordinateurs portables et faire du nomadisme intellectuel une nouvelle règle de vie. Les seconds devront imagi-

ner des cours interactifs et prendre en compte les aspirations individuelles de leurs élèves. Qu'on le veuille ou non, jamais le monde virtuel n'aura été aussi présent. De projets informatiques innovants aux projets pédagogiques structurants, Sciences Po Bordeaux jette les bases de son futur, à court et moyen terme. ■

Lire notre dossier page 3, 4 et 5.

□ □ □ Suite en page 4 >>>

Sommaire

Objectif 2010

Interview de Jean-Pierre Sardin

Pages 1 / 3 / 5

Page 4

Une science politique itinérante

Pages 6 / 7

Conseil national des universités

Page 8

Retour en Macédoine

Page 9

Rencontres : le Dessin de Presse

Page 10

Le lobbying au grand jour

Page 11

et aussi...

CHRONIQUE : Les intermittents de la recherche

Page 2

TRAJECTOIRE : Philippe Calavia

Page 12

EDITORIAL
SUITE...

première « version à cinq ans » sera délivrée en mai 2005 et d'autre part le Master qui sera accordé en octobre 2005, après validation d'enseignements professionnels spécifiques au master et d'un stage long ou d'un travail de recherche selon que l'étudiant suivra un « parcours professionnel » ou un « parcours recherche ».

De la sorte, les étudiants quittant Sciences Po Bordeaux à la fin de leur cursus, à partir de 2005, dès lors qu'ils auront satisfait à tous les critères d'évaluation des savoirs acquis, seront bien titulaires de deux diplômes distincts et complémentaires : le Diplôme de Sciences Po Bordeaux qui valide une formation méthodologique et pluridisciplinaire de haut niveau et le Master « Gouvernance des institutions et des organisations » qui atteste des capacités à s'insérer dans les secteurs professionnels visés. Ce dernier titre universitaire, de niveau « Bac + 5 », correspondant à 300 ECTS, se décline en quatre mentions : « Administration et Action publique » ; « Science du politique » ; « Communication politique » et « Affaires Internationales ». Cette offre s'enrichit, grâce à l'aide de l'Université Montesquieu, de la possibilité offerte à nos étudiants de préparer le master « Sciences de gestion et management » en rejoignant en cinquième année plusieurs parcours qui y sont proposés. Cette opportunité prolonge l'orientation vers les métiers de la gestion qui existait dans l'ancienne section « Eco-Fi ».

L'articulation en second cycle de notre diplôme d'établissement, dont l'accès s'organise selon des procédures d'admission spécifiques, et d'un Master « Gouvernance des institutions et des organisations » ouvre l'Institut en mettant son offre de formation à disposition d'étudiants, en provenance notamment de l'Université Montesquieu, qui bien que n'étant pas engagés dans le cursus du diplôme, pourront obtenir le Master ; ce montage, dans l'esprit même de la réforme « L-M-D », insère pleinement notre établissement dans l'offre de formation du site bordelais, mais au-delà nous confère une bien meilleure visibilité au niveau national, européen et international.

Nous voyons donc aboutir une réforme qui a été longue à se stabiliser et qu'il reste maintenant à mettre en place intégralement ce qui demande toujours plus de créativité et de capacités d'adaptation. Mais, j'en suis convaincu, cette mutation va révéler rapidement ses énormes potentialités. ■

Robert LAFORE

Les intermittents de la recherche

Sciences Po Bordeaux constitue l'un des pôles les plus importants en « Sciences de l'Homme et de la Société », en France. L'Institut bénéficie, en effet, du soutien constant du CNRS et de la FNSP pour le développement de la recherche. En témoignent les nombreux colloques organisés avec le soutien de ces organismes. Il n'empêche que l'avenir n'est pas rose pour nombre de jeunes docteurs et doctorants en science politique. L'Institut a estimé qu'il était de son devoir d'ouvrir les colonnes de son magazine aux jeunes futurs chercheurs, actifs dans les événements du printemps 2004. On lira aussi, page 8, l'article consacré à Pierre Sadran, président de la section « Science politique » au Conseil National des Universités, qui fait le point sur l'état des postes offerts.



Non, les jeunes chercheurs ne se portent pas bien

Au cours de l'année 2003-2004, le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur a été touché de plein fouet par des mesures gouvernementales d'austérité (annulation de crédits, réduction du nombre d'emplois de fonctionnaires, contractualisation et flexibilité des statuts). Cette politique ne faisait que renforcer sur bien des points une tendance apparue déjà depuis plusieurs années. Comme souvent dans de tels cas, ce sont les jeunes générations qui paraissent les premières affectées par l'austérité. Un Collectif de Jeunes Chercheurs 33 (CJC), réunissant des doctorants, docteurs, post-doc et candidats aux métiers de la recherche, de toutes les disciplines, s'est dès lors organisé pour réagir face à la dégradation de leurs conditions de travail et de leurs perspectives d'emplois. Il a été très actif au début de l'année 2004 pour demander fermement l'instauration d'un dialogue global entre acteurs de la recherche et de l'enseignement, ministère et institutions publiques. Il a mené de nombreuses actions : participations aux manifestations dans Bordeaux, interpellations des têtes de listes aux élections régionales, « accueil » des ministres en visite à Bordeaux, contacts avec des élus nationaux et locaux, organisation d'AG des doctorants bordelais... À ces différents titres, il a largement participé à la mobilisation du monde de la recherche et à l'obtention d'une série d'engagements de la part du gouvernement : rétablissement des crédits de laboratoires gelés en 2002 et 2003, transformation de

550 CDD en postes statutaires dans les organismes de recherche et création de 1 000 postes à l'université.

Néanmoins, ces mesures d'urgence ne sauraient résoudre l'ensemble des problèmes concernant plus particulièrement l'avenir des jeunes chercheurs. C'est donc pour réfléchir à ces questions qu'ont été lancés des États Généraux de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (le 9 mars en Aquitaine). Organisés par secteurs, ces États généraux concernent directement les Sciences humaines et sociales (SHS). Des représentants du CJC participent activement à leur suivi (<http://cloe-gaqui.free.fr/>). Quatre thèmes font l'objet d'une réflexion ouverte à tous : Statuts des personnels, Évaluation, Recherche et société, Organisation et financement de la recherche. C'est surtout l'occasion rare de rencontres et de débats, dont se saisissent d'ailleurs de nombreux enseignants-chercheurs et chercheurs de l'IEP (jeunes ou pas !) pour exprimer malaises, souhaits, expériences. Le but est évidemment de participer à la réforme du monde de la recherche, souhaitée par ses acteurs et promise par l'actuel gouvernement à travers une loi de programmation prévue fin 2004.

Une situation dramatique

Si un processus de précarisation est en cours, la précarité est déjà une réalité pour nombre de doctorants et docteurs (voir à ce sujet le rapport de la Confédération des Jeunes Chercheurs sur le travail illégal). Il y a tout d'abord une réduction drastique du nombre de postes offerts dans la recherche et l'enseignement.

Les Chargés de recherche 1 et 2 (premiers grades) recrutés en 2001 s'élevaient à 561, contre seulement 320 en 2004. De plus, les trop grandes disparités des situations entre doctorants et la banalisation des CDD comme mode de financement des jeunes chercheurs deviennent insupportables. Multiplication des contrats précaires alternant avec des périodes de chômage, accumulation de diplômes, de post-doc, de publications, autant de preuves et d'épreuves qui sont exigées du jeune chercheur alors que, dans le même temps, ses perspectives d'emploi stable se réduisent drastiquement. À cela, s'ajoutent parfois des dysfonctionnements dans les méthodes de recrutement. Voici, pêle-mêle et tel un inventaire - non exhaustif - à la Prévert, les problèmes graves qui minent le quotidien des jeunes chercheurs. Et la situation semble même encore plus aiguë dans les SHS en raison, d'une part, de l'écart croissant entre le nombre de docteurs et les postes proposés et, d'autre part, de la faible reconnaissance du doctorat dans le monde industriel français. Trop souvent, les dirigeants ne sont pas sensibilisés aux compétences et qualités acquises au cours d'une thèse en sciences sociales, qui n'est pas encore reconnue comme un diplôme professionnel en France. Cette dégradation de l'avenir des jeunes chercheurs peut alors générer des abandons en cours de thèse, le découragement et l'amertume. ■

Le Collectif
Jeunes Chercheurs 33

Contacts :
<http://www.jeuneschercheurs33.free.fr>
jeuneschercheurs33@free.fr

Ecrans plats et internet haut débit

Nouvelles salles et matériels informatiques, écrans plats, sources documentaires en ligne, photocopieurs configurés en scanners, écrans d'information dans le hall ou webcam pour, peut-être, diffuser les Rencontres Sciences Po/Sud Ouest en direct sur le net... L'Institut joue la carte informatique pour les prochaines années.

Sciences Po Bordeaux s'est engagé dans une politique d'extension et de renouvellement de son parc d'ordinateurs. Le nouveau bâtiment de l'Institut abrite tout d'abord deux nouvelles salles informatiques qui seront accessibles aux étudiants en libre-service du matin au soir sans interruption. Ces deux espaces disposent d'une nouvelle technologie. Les ordinateurs individuels ont laissé la place à des terminaux reliés à deux serveurs qui travaillent en parallèle. Ces salles sont équipées chacune de 26 et de 30 postes. Ce dispositif est avantageux, car il évite les interventions individuelles sur chaque poste au profit d'une mise à jour unique sur le serveur. Les étudiants se connectent au réseau par un login et un mot de passe, et disposent d'un espace de stockage personnel de 40 Mo. Une troisième salle informatique a par ailleurs été agrandie. Celle-ci passe de 12 à 25 postes de travail, et servira de support à un laboratoire de langues numérique. Ce nouvel équipement présente le double intérêt d'élargir le panel idiomatique proposé, et d'utiliser des techniques d'apprentissage moderne, notamment par l'utilisation de techniques vidéo ou de reconnaissance vocale. L'ensemble de ces salles bénéficie d'un accès internet privilégié, via le gigabit de l'Université. En clair, cela représente une connexion dix fois plus rapide que



Lors de l'inauguration, la découverte d'une des salles Internet

l'ADSL haut débit. La modification de l'architecture avec une connexion directe des fibres sur le routeur de l'Institut a permis en outre d'améliorer sensiblement la sécurité d'accès au réseau. Au total, Sciences Po recense 81 nouveaux postes de travail, localisés dans la partie de ses locaux inaugurée récemment.

L'actualité en ligne

L'Institut a souhaité également renouveler les ordinateurs vieillissants de la salle de consultation de la bibliothèque. Une quinzaine de postes neufs va remplacer les anciens. Une partie de ces équipements est

dédiée à la consultation en ligne de documents divers et variés. Il s'agit de CD-Rom, comme ceux du « Monde », d'« Esope », d'« Ipsa », de « Juris Classeur », etc. ou des accès en ligne aux journaux de la presse française : « Les Echos », « L'Entreprise », « L'Expansion », « L'Express », « Le Figaro », « Libération », « Le Monde », « Le Point », « Sud Ouest » et « La Tribune ». D'autres applications devraient venir renforcer cet arsenal documentaire. Les ordinateurs existants vont de leur côté être reconfigurés pour permettre l'accès des étudiants au réseau. Ces derniers pourront ainsi stocker les données qu'ils souhaitent sur leur bureau virtuel. Une petite trentaine d'ordinateurs est concernée par cette opération. Par ailleurs, la quasi-totalité des imprimantes réservées aux étudiants sera remplacée, et leur nombre augmenté. L'équipe informatique de Sciences Po Bordeaux a également prévu de configurer les photocopieurs en scanner. Cette procédure autorisera

Les cours magistraux sur le net

Sciences Po Bordeaux va développer un portail destiné à recenser tous les sites web de ses enseignants. Ces derniers vont disposer d'une « boîte à outils » internet qui leur permettra de créer leur propre site, de façon autonome et dynamique, sans avoir recours à un webmaster. Ils pourront directement diffuser sur leur espace personnel l'ensemble des informations qu'ils souhaitent. On peut imaginer qu'ils communiqueront leurs cours et leurs corrigés d'épreuves. Mais rien ne les empêchera non plus de créer une Foire

Aux Questions (FAQ), de mettre en place un Questionnaire à Choix Multiples, d'indexer une bibliographie ou de créer des liens vers d'autres sites, sans oublier bien évidemment une messagerie pour dialoguer avec les étudiants. Doté des mêmes paramètres que le logiciel Word, ce site fera la part belle aux « copier-coller », ce qui fera gagner un temps précieux aux enseignants qui disposeront très bientôt d'un bon outil pour s'initier au e-learning (lire interview de Jean-Pierre Sardin). ■

□ □ □ Suite en page 5 >>>

Interview

Le e-learning sur de bonnes ondes

Jean-Pierre Sardin constitue l'un des chefs de file du e-learning à Sciences Po Bordeaux.

Le Directeur des Études nous présente les atouts de ce projet pédagogique, et les changements à court et moyen terme qu'il implique.

Extension[s] : L'achat d'un micro-ordinateur portable par étudiant n'est-il pas un frein au développement du e-learning ?

J-Pierre Sardin : Non, car les étudiants ont déjà exprimé le souhait de se doter d'un micro-ordinateur portable au cours de leur scolarité. En se regroupant et en effectuant un achat global, ces derniers bénéficieront en outre d'un tarif très préférentiel. Ce n'est pas tant l'investissement initial dans le matériel que le coût d'un abonnement mensuel à internet haut débit qui bloquait jusqu'à présent nos élèves. Grâce à la technologie Wi-Fi, nous pourrions dans l'avenir leur offrir un accès web gratuit, permanent et illimité en tout point de l'établissement. Ce dispositif met donc au contraire tous les élèves sur un même pied d'égalité vis-à-vis de l'accès à Internet haut débit, dont chacun sait le rôle crucial qu'il joue dans l'ouverture sur le monde et l'accès aux connaissances.

Extension[s] : Quelle valeur ajoutée le e-learning peut-il apporter à l'enseignement de Sciences Po Bordeaux ?

J-Pierre Sardin : Le e-learning présente fondamentalement trois types d'avantages. Il permet tout d'abord de moderniser les cours magistraux, dont les contenus n'ont pas évolué au fil du temps, en s'appuyant notamment sur des documents accessibles en ligne. Il donne ensuite à l'enseignant les moyens d'adapter sa pédagogie au rythme de l'étudiant, en validant par exemple l'acquisition de ses connaissances par des tests individualisés. Il offre enfin la possibilité à tous nos élèves à l'étranger de continuer à suivre à distance les cours dispensés à Sciences-Po Bordeaux. Entre nos filières intégrés et les séjours Erasmus, deux cents de nos étudiants sont concernés par cette innovation.

Extension[s] : Pouvez-vous nous donner de manière encore plus concrète des exemples d'applications potentielles du e-learning ?

J-Pierre Sardin : Les étudiants qui travaillent en groupe sur un exposé auront la possibilité de mettre en commun les documents recueillis et d'en débattre en direct à travers un forum de discussion. En science politique, on peut imaginer de faire plancher les étudiants sur des calculs de simulation de vote dès les premiers résultats d'une élection nationale ou régionale publiés sur le net. Un étudiant de gestion pourra se brancher sur le site d'une entreprise et analyser ses bilans, et recouper ses observations avec les commentaires de l'enseignant. Un professeur pourra à distance proposer un corrigé en direct. Les applications sont en fait illimitées. Elles dépendent beaucoup de la façon dont les enseignants vont appréhender ces nouvelles technologies, et l'utilisation qu'ils souhaitent en faire.

Extension[s] : Ces changements sont-ils inéluctables ?



Jean-Pierre Sardin

J-Pierre Sardin : Les enseignants anglo-saxons utilisent le e-learning de manière quotidienne depuis des années. Les expériences menées récemment en France s'avèrent positives. Le recours aux nouvelles technologies pour améliorer, renforcer et faire évoluer les pratiques pédagogiques me semble donc aller dans la logique des choses. En revanche, il serait vain de vouloir les imposer, certains cours ne se prêtant pas forcément à l'utilisation de ces outils.

Extension[s] : Le risque de voir les élèves désertier les cours au profit d'un enseignement à distance n'est-il pas latent ?

J-Pierre Sardin : Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le e-learning doit nous donner les moyens de lutter contre l'absentéisme. Cette pratique se généralise aujourd'hui, et concerne principalement les cours jugés rébarbatifs par les élèves. En proposant un enseignement plus interactif, l'intervenant « fidélise » ses élèves, en répondant de manière personnalisée à leurs questions et interrogations. A contrario, l'implication de l'étudiant doit être à la hauteur des efforts consentis par les enseignants.

Extension[s] : Quelles sont les prochaines étapes du processus de mise en place du e-learning à Sciences Po Bordeaux ?

J-Pierre Sardin : Nous allons procéder à l'achat d'une plate-forme de e-learning et effectuer un appel à candidature auprès d'enseignants volontaires qui souhaitent nous accompagner dans cette démarche. A titre expérimental, un professeur a déjà élaboré son propre site internet. Cette initiative devrait se développer, grâce aux nouveaux outils qui ont été développés et qui permettent une mise en ligne simple et rapide des cours sur internet (lire encadré page 3). De nouvelles applications verront ensuite le jour, au gré des idées des uns et des autres. Je pense que dans un délai de deux à trois ans, le e-learning fera partie intégrante de l'enseignement de Sciences Po Bordeaux. ■

Sciences Po dit « OUI » au « WI-FI »

La technologie Wi-Fi permet d'accéder au web haut débit sans fil. Une aubaine pour les étudiants de Sciences Po qui accéderont facilement, rapidement et gratuitement à internet depuis leur ordinateur portable.

Wi-Fi (Wireless Fidelity) est une technologie standard d'accès sans fil à des réseaux locaux. Le principe consiste à établir des liaisons « radio » rapides entre des terminaux et des bornes reliées aux réseaux haut débit. En optant pour cette technologie, Sciences Po Bordeaux donne à ses étudiants, son personnel et à ses visiteurs équipés d'un micro-ordi-

nateur portable et d'une carte adaptée un accès gratuit à Internet, sans fil ni câble. Celui-ci est limité à un périmètre qui couvre l'ensemble de l'Institut. Normalisé au niveau international, le protocole Wi-Fi est compatible avec tous les matériels informatiques. Cette technologie équipe de plus en plus de lieux publics (aérogare, aéroport, halls, etc.) et de lieux privés de loisirs (bars, salles de spectacles, etc.). Selon une étude américaine, « 134 millions d'internautes ont expérimenté à ce jour, sous une forme ou une autre, l'Internet sans fil à travers un terminal mobile (portable, PDA, téléphones Bluetooth, etc.). » ■

suite de la page 3



□ □ □

l'expédition par e-mail d'un document photocopié au format pdf. L'établissement procède également au changement de plate-forme du courrier électronique. Cette modification permettra aux enseignants et chercheurs de disposer de la même interface, qu'ils travaillent à l'Institut et à l'extérieur, sous réserve d'utiliser les logiciels de messagerie Outlook ou Entourage. Un projet de reconfiguration de l'affichage et de l'animation du hall est en gestation. Le principe serait d'installer des écrans dans le hall d'entrée pour diffuser des messages d'information, grâce

à une gestion autonome et décentralisée. Le dispositif permettra d'apprendre qu'un professeur est absent ou qu'un cours change de salle. La webcam de l'Institut, actuellement dirigée sur une vue plongeante de la machine à café, devrait bénéficier de la technologie sans fil. Cette évolution lui permettra d'être déplacée n'importe où. Elle pourrait servir à la retransmission en direct des « Rencontres Sciences Po/Sud Ouest sur le site :

www.sciencespobordeaux.fr.

On n'arrête pas le progrès ! ■



Paul Rouger

Le site internet monte en puissance

Le site de Sciences Po Bordeaux enregistre 1 000 visites/jour en rythme de croisière. Sa page d'accueil a été modifiée et développée en mode « dynamique » pour autoriser sa mise à jour permanente. Les rubriques « Admissions » et « Enseignement » sont les plus fréquentées du site. La consultation est multipliée par dix à l'annonce du verdict du concours d'admission et à la publication des résultats scolaires des élèves. La mise en ligne des admissions a du

reste encore mieux fonctionné cette année que l'année précédente. Plus de 4 000 candidats se sont inscrits aux différents concours d'entrée, contre 3 000 l'année précédente. Pour Jean Petaux, chargé de la communication et des relations extérieures de Sciences Po Bordeaux, cette montée en puissance s'explique par « une recherche accrue d'une formation d'excellence directement professionnalisante avec le passage à cinq ans de scolarité ». ■



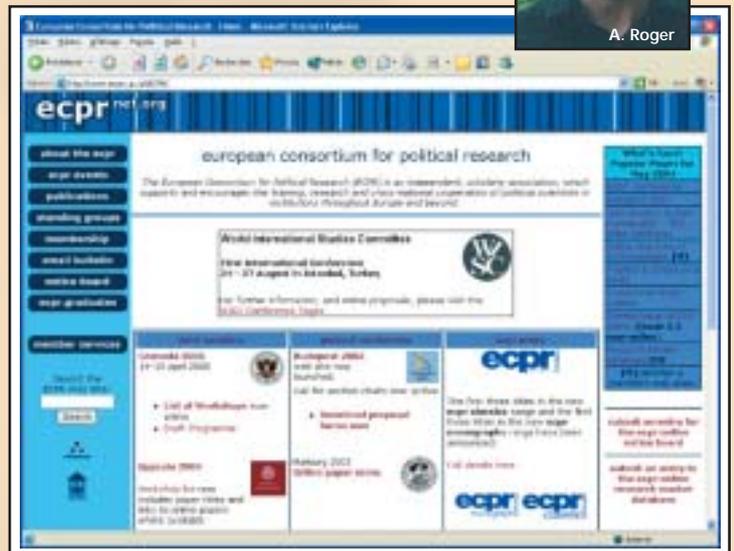
Le nouveau hall

Une science politique itinérante



A. Roger

Plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs de Sciences Po Bordeaux ont participé aux 3^e Joint sessions of workshops organisées à Uppsala par l'European Consortium for Political Research (ECPR). Cette manifestation internationale diffère des colloques auxquels les politistes ont coutume de participer tant par sa durée (cinq jours) que par ses modalités d'organisation. Elle invite à mener des discussions scientifiques approfondies dans des « ateliers » variés; elle permet de débattre longuement des hypothèses formulées par les uns et par les autres.



Le phénomène avait de quoi laisser perplexes les plus brillants ethnologues du pays. Du 13 au 18 avril 2004, de curieux individus ont envahi par centaines la paisible ville d'Uppsala, à quelques encablures de l'aéroport de Stockholm. Tous portaient une petite sacoche floquée du mystérieux acrostiche « ECPR ». Tous étaient affublés d'un petit badge blanc portant un matricule. Tous émettaient des sons étranges (« ouèrarioufrome » ; « naystoumitiou » ; « vatwazeuverigoudpaypeur » ; « letskipin'teutch »...). Tous échangeaient leurs adresses sur de petites cartons, laissant augurer qu'un sombre complot se tramait (la réunion suédoise ne servait-elle pas à ourdir quelque monstrueux plan de bataille ?). Par mesure de prudence, les autorités ont décidé d'ouvrir les portes d'un bâtiment scolaire vidé de ses occupants habituels : elles escomptaient que les envahisseurs s'ébattraient dans cet espace clos sans troubler l'ordre de la cité. La stratégie n'a guère été payée de succès : si les activités occultes sont bien restées circonscrites durant la journée au périmètre délimité, de petites escadrilles se sont formées sitôt la nuit venue qui ont sillonné la ville entière, recommençant de se livrer chaque fois qu'elles se croisaient à leurs intrigantes parades.

Une immixtion dans le camp établi a permis d'observer que de nombreux « ateliers » étaient organisés, chacun se voyant attribuer pour la durée du séjour une salle désignée. Les rituels pratiqués d'un endroit à l'autre étaient des plus diversifiés : certains consistaient à échanger des propos sur le rôle de l'Union européenne dans la politique internationale ; d'autres amenaient à s'interroger sur l'élaboration des politiques migratoires ; d'autres encore prenaient le caractère d'une discussion sur la formation des cabinets ministériels...

Organiser un atelier

Les inquiétantes menées étant aujourd'hui percées à jour, je puis avouer que j'ai moi-même été l'officier d'un rituel particulier. En compagnie d'un collègue belge, Jean-Michel De Waele, j'ai mis sur pied un atelier consacré à la représentation politique des intérêts sociaux



Uppsala

En compulsant leurs registres et en consultant leurs collègues étrangers, les experts mobilisés ont fini par découvrir que le même scénario se reproduisait chaque printemps dans une ville différente. Uppsala connaissait la trente-deuxième occurrence d'un phénomène baptisé « sessions d'ateliers parallèles » (*nom savant : Joint sessions of workshops*). Les intrus étaient accourus de divers pays sous les auspices d'un vaste organisme désigné *European Consortium for Political Research*.

en Europe centrale et orientale. Quelques mois avant l'évènement, nous avons tous deux rédigé un appel à contribution dans lequel nous avons posé une problématique générale et défini quelques axes de réflexion.

Nous avons proposé de remettre en question les analyses selon lesquelles les sociétés post-communistes seraient appelées à s'aligner sur des normes préétablies : si les électeurs d'Europe centrale et orientale n'ont

pas une longue pratique des principes du gouvernement représentatif, ils ne sont pas, selon nos vues, appelés à parcourir les étapes qui ont jalonné l'histoire du suffrage universel en Europe occidentale. Ils ne se situent pas à un degré de structuration inférieur et ne sont donc pas requis de combler un quelconque retard. Ils sont soumis à des pressions multiples et entrecroisées qui doivent être analysées au moyen d'instruments spécifiques.

Pour déterminer la nature de ces instruments, nous avons proposé d'examiner les connexions établies entre électeurs et partis politiques. Deux hypothèses concurrentes ont été retenues au cours des dernières années : certains chercheurs estiment que les connexions s'opèrent à l'initiative des citoyens (*bottom-up*) ; les autres considèrent qu'elles sont le fait des appareils dirigeants (*top-down*).

Selon la première hypothèse, les électeurs défendent des intérêts identifiés et expriment des aspirations précises. Les partis s'efforcent de répondre à leurs attentes. Lorsqu'ils n'y parviennent pas, un phénomène de volatilité électorale est observé : un groupe donné apporte son soutien à telle formation dans l'es-

poir qu'elle relaiera ses intérêts ; si l'on découvre qu'elle ne remplit pas ce rôle, il reporte ses suffrages sur une formation concurrente ; pour peu qu'il soit à nouveau déçu, il se résout à un troisième choix... Cette attitude ne révèle pas tant la versatilité de l'électorat que l'inaptitude des partis à s'aligner sur ses préoccupations.

Selon la seconde hypothèse, le caractère heurté des réformes engagées empêche la formation d'intérêts précis. Pour conquérir le pouvoir, les partis ne s'attachent pas à relayer les attentes d'un groupe particulier ni ne s'essaient à élaborer un programme bien caractérisé ; ils cherchent prioritairement à couvrir une grande surface médiatique et à drainer les voix des électeurs les plus aisément manipulables. Une fois connu le résultat du scrutin, des alliances peuvent être nouées en tous sens et révisées du jour au lendemain : le faible ancrage social des partis autorise les cheminements les plus erratiques.

Nous avons invité nos collègues à examiner la validité de ces deux hypothèses au moyen d'études théoriques et empiriques. Nous leur avons recommandé de porter une attention particulière aux répercussions du processus d'élargissement de

l'Union européenne : il nous importait de préciser dans quelle mesure les réformes engagées en vue d'une adhésion président à la formation - ou à la re-formation - d'intérêts identifiés au sein de l'électorat ; nous entendions corrélativement déterminer si les réponses que les partis politiques opposent aux recommandations de l'Union européenne contrarient ou non leurs stratégies électorales.

Sur cette base, nous avons recueilli de nombreuses propositions. La durée de la manifestation étant limitée à cinq jours, il nous a fallu procéder à une sélection minutieuse et retenir seulement une vingtaine de candidatures. Nous avons croisé plusieurs critères et tenté d'obtenir un savant dosage. Les réflexions livrées devaient former un ensemble cohérent ; mais il était nécessaire qu'elles soient suffisamment diversifiées dans le même temps pour que des débats puissent prendre forme. Il nous a paru utile en outre d'entretenir une mixité géographique et de convoquer aussi bien des chercheurs occidentaux que des collègues d'Europe centrale et orientale. Nous avons enfin souhaité favoriser un brassage intergénérationnel, en retenant aussi bien les candidatures de jeunes doctorants que celles de chercheurs confirmés.

Animer un atelier

Chaque participant était tenu de rédiger en anglais un texte original d'une vingtaine de pages et de l'envoyer à tous ses compagnons avant la tenue de l'atelier, afin qu'ils puissent le lire attentivement. La contrainte a été rigoureusement respectée, ce qui a permis l'organisation d'échanges très constructifs.

Les membres de l'atelier disposaient chacun de quelques minutes pour présenter leur contribution, une longue séquence étant ensuite consacrée aux questions et commentaires. Une personne était dans tous les cas désignée pour amorcer la discussion. Nous avons fait en sorte que les jeunes chercheurs soient amenés à commenter les textes de leurs aînés et réciproquement. Ce dispositif s'est révélé enrichissant pour les uns et pour les autres : les plus âgés ont pu exposer leurs hypothèses à des jugements directs et spontanés qui rompaient avec la monotonie des congratulations obtenues dans leurs cercles scientifiques accoutumés ; les moins aguerris ont pu béné-

ficier de conseils inspirés par une longue expérience de la recherche et trouver ainsi les moyens d'affermir leur analyse ou de lui trouver des prolongements.

Les séances de travail ont été à la fois décontractées et intenses. Elles ont été entrecoupées de pauses régulières, durant lesquelles chacun devait jouer des coudes pour tenter de remplir un gobelet de café. Les chercheurs se plaisent souvent à dire que ces moments sont les plus importants et les plus attendus des manifestations scientifiques auxquelles ils sont amenés à participer. Les ateliers étant rigoureusement séparés - et interdiction étant faite de papillonner de l'un à l'autre - les récréations nous ont en l'occurrence offert la possibilité d'engager des discussions impromptues avec des collègues cloîtrés le reste du temps dans des salles voisines. Elles ont également prêté à des expériences plus déroutantes : une fois nanti de

*Nous avons enfin
souhaité favoriser
un brassage
intergénérationnel*

sa boisson chaude, le chercheur rasséréné peut se livrer à une petite déambulation ; il lui arrive de croiser le regard d'un « cher collègue » dont il ignore l'identité ; par automatisme, il jette un regard furtif sur le badge qui pourra le renseigner... Une vive émotion l'étreint alors, qu'il lui faut aussitôt réprimer : le sombre inconnu se révèle être une grande diva de la science politique - figure abstraite dont l'identité paraissait tout entière exprimée dans quelques fameux ouvrages et dont on s'étonne de découvrir la trop humaine apparence (« Je ne le voyais pas comme ça... » ; « je le pensais plus vieux... »). Se sentant dévisagé, l'intéressé balance entre le courroux et la satisfaction ; la curiosité qu'il suscite trouble son repos et flatte son orgueil à la fois. En résulte un échange de petits sourires crispés. Les ethnologues ne sont décidément pas au bout de leur peine : les mœurs des politistes sont bien étranges. ■

Antoine ROGER
Maitre de conférences
à Sciences Po Bordeaux

RETOUR SUR INAUGURATION

Le 15 avril 2004, les nouveaux locaux de Sciences Po Bordeaux ont été officiellement inaugurés.



R. Lafore



Coupure du ruban



Claude Sorbets
et M^{me} Mabilleau



Le cocktail



La "Banda" des étudiants

Conseil national des universités : Pierre Sadran ou l'esprit de groupe

Pierre Sadran a été élu président de groupe et de section au Conseil National des Universités (CNU). Le directeur de l'École doctorale de science politique de Bordeaux représente ainsi l'Institut dans la plus haute instance universitaire française, où il défend sa vision « pluraliste » de l'enseignement de la science politique.

Le Père Noël est ingrat. Pierre Sadran rêvait fin 2003 de temps libre pour s'adonner à l'écriture. Il a finalement reçu en guise de cadeau à la Saint-Nicolas le fauteuil de président de groupe et de section au Conseil National des Universités (CNU). De l'aveu même de l'intéressé, cette fonction représente une surcharge de travail et de responsabilité. Pourquoi le directeur de l'école doctorale de science politique de Bordeaux, dont le parcours professionnel est déjà très riche (lire encadré), s'est-il embarqué dans cette nouvelle aventure ? « Deux considérations m'ont guidé dans cette démarche » répond-il. « Il me paraissait tout d'abord intéressant que Bordeaux soit représenté dans cette instance. Ma présence

sident au Conseil National des Universités entend ainsi veiller à ce que « tous les courants doctrinaux ou paradigmatiques aient droit de cité dans la profession », récusant de fait « les pratiques de chapelle, d'exclusion, les dogmatismes et les anathèmes jetés sur tel ou tel courant de pensée ».

Le rôle crucial du CNU

Le Conseil National des Universités est une entité totalement indépendante du ministère de l'Éducation nationale. Il couvre l'ensemble des disciplines enseignées dans les universités, selon une organisation struc-

vingtaine par an. « Nous attribuons un nombre de qualifications largement supérieur aux postes offerts, ce qui pose le problème de la gestion de la carrière des professeurs et des chercheurs » reconnaît Pierre Sadran. Pour autant, ce dernier s'oppose « à une sélection encore plus rigoureuse en termes de quotas car le CNU a du mal à mesurer la valeur relative des candidats les uns par rapport aux autres ». L'évaluation d'un dossier est suffisamment lourde en soi. Chaque membre de la section, son président y compris, doit étudier chaque année une moyenne de 12 000 pages de travaux arides, et rédiger pour chacun des conclusions qui seront communiquées aux postulants, selon des règles déontologiques précises. Chaque dossier est étudié indépendamment par deux rapporteurs. Si leurs avis convergent, les débats sont abrégés. Sinon, la question est approfondie, sachant que chaque candidature fait l'objet d'un vote final. « Nous sommes conscients que nous jouons l'avenir des candidats. Nos décisions ne peuvent pas être prises à la légère » insiste Pierre Sadran.

Le pouls de la discipline

Membre du CNU depuis quatre ans, Pierre Sadran voit passer l'essentiel des thèses qui ont une ambition académique. « Je vois évoluer la discipline, en termes de méthodes, d'approches ou de choix des sujets. C'est passionnant de pouvoir prendre ainsi le pouls de la discipline » explique l'ancien directeur de Sciences Po Bordeaux. Celui-ci observe depuis plusieurs années « le renforcement des travaux sur les politiques publiques, notamment en relation avec l'Europe ». Il note également le développement de sujets sur « l'Islam, les identités religieuses et le politique, les questions géostratégiques de défense ou le terrorisme, sous l'angle de la science politique ».



Pierre Sadran

Il relève une évolution qualitative des travaux doctoraux, « de plus en plus sérieux, fondés sur des recherches empiriques très approfondies et dotés de références théoriques internationales ». Sur la forme, les thèses sont de mieux en mieux présentées, avec un appareil critique de notes explicite et une bibliographie exhaustive, conforme aux règles de l'édition. Certaines d'entre elles sont agrémentées d'iconographies utilisées comme pièces de démonstration. Autant d'informations que Pierre Sadran communique à ses étudiants. « La science politique exige de plus en plus de professionnalisme, et il est utile de donner des conseils aux jeunes chercheurs de notre école doctorale. Je vais d'ailleurs rédiger et publier un rapport afin que chacun connaisse les règles du jeu de la qualification ». Enfin, Pierre Sadran, « espère voir le CNU participer à plus long terme à la réflexion sur l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur en France ». ■

Le rôle du conseil national des université et son organisation

Le Conseil National des Universités délivre les qualifications qui ouvrent droit aux concours de recrutement sur les postes de maîtres de conférence et de chercheurs. Il participe également à la gestion des carrières des enseignants, dans la limite des possibilités offertes par le ministère de l'Éducation nationale. Cette assemblée est composée de « groupes » puis de « sections », qui rassemblent toutes les disciplines enseignées dans les universités françaises. Chaque « section » est composée de deux collèges comportant : des membres élus (les 2/3), auxquels s'ajou-

tent des personnes nommées par l'Éducation nationale (1/3). Pierre Sadran, qui conduisait la liste qui a recueilli le plus de voix dans le collège des professeurs, a été élu Président de la Section de Science Politique. Il préside également le groupe 1 (Droit et Science Politique). Il est entouré d'un bureau comprenant deux vice-présidents et un assesseur. Deux autres enseignants de Bordeaux sont membres du Conseil National des Universités. Il s'agit de Jean-Louis Balans et Dominique Darbon, tous deux maîtres de conférences. ■

au CNU est congruente avec ma fonction de directeur de l'École doctorale, car je deviens un relais d'information et d'encadrement de nos jeunes chercheurs. Il me semblait important d'autre part d'exprimer ma sensibilité « pluraliste » de la science politique à travers la liste que je conduisais. Il s'est avéré que cette idée était majoritaire auprès des électeurs, et qu'elle a rallié le plus de suffrages lors des récentes élections au CNU ». Le nouveau pré-

senté en groupes, sections et collèges (lire encadré). Sa mission principale est de qualifier les « thésards » qui souhaitent se présenter aux concours de maître de conférences ou de chercheur. Le jury est sélectif. Cette année, en science politique, 79 dossiers seulement sur les 206 présentés ont été retenus. C'est peu et beaucoup à la fois, puisque le nombre de postes offerts par les universités françaises dans cette discipline se limite au maximum à une

Pierre Sadran

Agrégé de droit public et de science politique, Pierre Sadran est un fidèle de Sciences Po Bordeaux. Professeur de science politique depuis 1972, il a été directeur de l'Institut de 1985 à 1998. Il assure aujourd'hui la direction de l'École doctorale (Université Montesquieu Bordeaux IV et Institut d'Études Politiques de Bordeaux). Enseignant, mais aussi chercheur, Pierre Sadran a rédigé des dizaines de publications, et autant d'articles. Il prépare actuellement un ouvrage sur « la démocratie locale ». ■

Retour en Macédoine

Jean-François Terral, diplômé de Sciences Po Bordeaux, est aujourd'hui directeur pour l'Europe Continentale au Quai d'Orsay. À ce titre, il s'occupe aussi bien de la Russie que de la Macédoine, pays dans lequel il a été ambassadeur de France à un moment critique de son histoire entre 2000 et 2003.

EXTENSION[S] : Le 22 mars dernier, alors que l'Europe des 15 était en passe de devenir l'Europe des 25, la Macédoine déposait sa candidature d'adhésion à l'Union Européenne. Quelle est l'importance de cet acte ?

Jean-François TERRAL : Il y a une volonté politique affirmée de s'intégrer à l'Europe et je crois même pouvoir dire qu'elle repose sur un consensus qui dépasse les positions partisans. C'est une volonté ancienne que la très grave crise traversée

tent la culture du compromis qui est la culture européenne. Cette culture vous semble-t-elle assimilée ?

Jean-François TERRAL : Les accords d'Ohrid sont l'archétype d'un compromis. Nous avons affaire à des positions très tranchées et il a fallu amener les uns et les autres à se rapprocher. Cela nous a demandé beaucoup d'efforts notamment avec les Macédoniens non Albanais qui avaient le sentiment d'avoir été agressés et se voyaient en victimes à qui l'on doit réparation.

EXTENSION[S] : La France a-t-elle joué un rôle dans l'obtention de cet accord ?

Jean-François TERRAL : Assurément. En premier lieu par ce que les deux émissaires de l'Union Européenne, François Léotard et Alain Leroy, qui se sont succédé en Macédoine étaient français. Mais aussi pour une raison moins connue. Très vite, le président de la république de l'époque, Boris Trajkovski a fait appel au président Badinter pour dénouer la crise. Il faut se souvenir que l'ancien garde des sceaux présidait au début des années quatre-vingt dix une commission internationale sur la reconnaissance des républiques de l'ex-Yougoslavie. La Macédoine ayant tenu compte de ses recommandations constitutionnelles, le droit à l'existence de l'État macédonien fut reconnu. Pour cet avis, le président Badinter jouissait d'un grand crédit auprès de tous les acteurs du conflit macédonien. Sa visite a permis de renouer les fils du dialogue et les principales dispositions des accords d'Ohrid sont issues de ses consultations.

EXTENSION[S] : Où en est-on de leur mise en œuvre ?



Jean-François Terral à droite avec le premier Président de la Macédoine

Jean-François TERRAL : Les accords d'Ohrid ne sont pas encore totalement appliqués ce qui est normal car ils prévoient des réformes très ambitieuses : par exemple, en matière de décentralisation, mettre en place une réforme municipale incluant la création ex-nihilo d'une fiscalité locale ou incorporer dans la fonction publique un nombre de fonctionnaires albano-macédoniens proportionnel à leur poids démographique ne se fait pas du jour au lendemain. L'important c'est que ce délai d'exécution ne nuise pas au bon fonctionnement de la démocratie.

EXTENSION[S] : Le candidat du parti social démocrate (SDSM) Branko Crvenkovski a été élu président de la république le 28 avril der-

nier avec plus de 62 % des voix. Que vous inspire cette élection ?

Jean-François TERRAL : L'élection, sans troubles notoires, d'un nouveau président de la république, après la disparition tragique de Boris Trajkovski dans un accident d'avion en février dernier, prouve que la vie démocratique est durablement enracinée en Macédoine. Il est cependant important de préciser que le régime macédonien est un régime parlementaire. Or, à l'assemblée c'est la coalition SDSM-BDI qui est majoritaire. Et le BDI (parti démocrate pour l'intégration) est le parti politique issu de l'UCK : le mouvement des insurgés albanais de 2001, s'est transformé en parti politique associé au pouvoir. Nous y avons peut-être un petit peu contribué. ■

Repères

La République de Macédoine (les Anglo-saxons disent « FYROM » : « Former Yugoslavian Republic of Macedonia ») est un pays « confetti » de la taille de l'Auvergne où vivent 2,2 millions d'habitants dont 23 % d'Albanais. Elle a accédé à l'indépendance en 1991 par voie référendaire. ■

par le pays en 2001 n'a finalement pas remis en question. Il faut maintenant que le processus de mise aux normes s'achève et que le statut de candidat soit reconnu par l'Union Européenne, comme ce vient d'être le cas pour la Croatie. Pour un pays disposant de peu de ressources, pressé par les exigences du FMI et de la Banque Mondiale, le chemin sera long et difficile. Le bon point c'est la stabilité politique installée depuis les accords d'Ohrid en août 2001.

EXTENSION[S] : Au moment de la signature de ces accords qui ont mis fin aux hostilités déclenchées sept mois plus tôt par les séparatistes albanais de l'UCK, vous disiez que l'important était que les différentes parties accep-

Itinéraire d'un diplomate

Jean-François Terral sort diplômé de Sciences Po Bordeaux en 1969 et est admis à l'ENA deux ans plus tard. Il commence sa carrière en 1974, à la direction générale de l'aviation civile puis entre au Quai d'Orsay en 1980. Il occupe différents postes de conseiller à Genève, Alger et Varsovie puis rentre en France pour diriger le service des Français à l'étranger (DFAE). En 1996, il est nommé à la tête de l'OFPPRA (Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides), établissement public qui

accorde le statut de « réfugié politique » dans notre pays. Ambassadeur à Skopje entre février 2000 et novembre 2003 il est aujourd'hui à la tête d'une des grandes directions du « Département » (nom donné par les diplomates au Quai d'Orsay) : la Direction « Europe continentale » qui s'occupe de deux grands blocs : l'ex-Union Soviétique moins les pays Baltes ; les Balkans, c'est à dire l'Albanie et l'ex-Yougoslavie moins la Slovaquie. ■



Des journalistes à croquer

Quatre grands dessinateurs de presse ont lâché leur crayon le temps d'une Rencontre Sciences Po/Sud Ouest le 15 avril dernier.

La bulle a pétillé à Sciences Po Bordeaux tout au long de la journée du 15 avril 2004. Les invités l'ont savourée en champagne à l'occasion de l'inauguration de l'extension des locaux de l'Institut. Les étudiants l'ont coincée le temps d'une belle journée festive. Les Rencontres Sciences Po/Sud Ouest l'ont placée sur un piédestal, en fin d'après-midi, en invitant quatre dessinateurs de presse de talent à dissertar sur leur art. Cardon du « Canard Enchaîné », Iturria de « Sud Ouest », Plantu du « Monde » et Wiaz du « Nouvel Observateur » ont joué le jeu des questions posées par les étudiants de Sciences Po.

Les Robins des Bois du dessin de presse

Est-on ou devient-on dessinateur de presse ? Se considèrent-ils comme des artistes ou des journalistes ? Les nouvelles technologies de l'information



ont-elles influencé leur façon de travailler ? Comment naissent leurs idées ? Bénéficient-ils d'une totale liberté d'expression ? Autant de questions existentielles sur le quotidien des artisans de la presse. En l'espace d'un match de rugby, nos virtuoses de l'idée et de la main vont se passer la balle avec impertinence. Au passage, ils distribueront ici et là des cartons verts, jaunes et rouges, avant de sortir la boîte à gifles pour notre plus grand plaisir. Au premier coup

d'œil, il est difficile d'imaginer que ces Robins des Bois du dessin de presse fassent trembler la classe politique et médiatique par leurs flèches sardoniques. Ces bougres, humanistes dans l'âme, semblent doux comme des agneaux. Mais, par l'odeur du papier alléché, ils se métamorphosent en loups solitaires, toutes griffes dehors. « *Notre métier est une vraie folie. Nous sommes à la limite de faire quelque chose d'in-*



décent » avoue Plantu. Ce dernier, au show bien rôdé, distillera tout au long de la rencontre une sélection de dessins projetés sur grand écran, illustrant ainsi la quintessence de ses propos. « *Le dessin est un outil pédagogique* » précise le dessinateur du « Monde », car « *c'est le moyen le plus rapide de faire passer une idée* ». L'homme est aussi volubile que ses dessins sont fournis. Plus réservé, Cardon ne partage pas l'approche exhaustive de son confrère : « *un dessin ne doit pas tout dire, mais simplement suggérer. Nous faisons la moitié du chemin, au lecteur de faire l'autre* ». Entre ces deux postulats, Wiaz relance le débat dans une ambiance bon enfant, sur l'utilisation de la couleur dans les dessins de presse ou sur le bon usage « *des nécrologies* », ces chronologies d'une mort annoncée, mises au frais dans les rédactions en attendant l'heure du toc-sin. Iturria préfère s'inspirer « *de l'émotion du moment* », alors que Cardon, pince-sans-rire, estime « *qu'une nécro doit surtout être spirituelle* ».



A la tribune de l'Amphi Montesquieu

Mort de rire

Qu'ils fassent réfléchir, sourire ou franchement rire, les dessinateurs de presse ne laissent jamais indifférent. Un exercice de style qui résulte d'une inspiration de l'auteur, ou d'un travail sur commande de la rédaction. Pour illustrer ces moments de vérité, chacun y va de ses petites ficelles pour s'affranchir de la censure. Même si ces artistes la jugent « indispensable », ils s'évertuent à la combattre. Cardon propose ainsi plusieurs versions d'une même idée,



se désolant de constater « *que ce sont toujours ou presque les dessins les plus tièdes qui sont publiés* ». Il fustige de fait des rédactions politiquement correctes, et égratigne, d'un coup de patte un peu las, les directeurs artistiques, « *ces nouvelles têtes pensantes* » des journaux. Unanimement, ces journalistes à part (entière) regrettent à mots découverts le manque de considération de leur métier. A les écouter, l'air du temps serait au consensus,

asphyxiant à petite dose ces « *trublions* » de la presse, dernière roue du carrosse de la satire corrosive, dont Cavanna et Wolinski furent des figures de proue. Wiaz résume avec humour ce constat : « *quand je remets mon dessin au rédacteur en chef, il le regarde, sourit, et part en disant « qu'est-ce qu'il est con ! »* ». Mais ces chantres de la dérision savent aussi manier l'autocritique. « *Notre risque, c'est de prendre des positions tranchées et de monter sur nos barricades, alors qu'elles sont douteuses* » commente Plantu. Cardon se souvient avec effroi avoir failli plébisciter un temps l'arrivée aux pouvoirs des Khmers rouges, et Wiaz rappelle que la mort de Staline a généré une journée de deuil national en France. « *Le dessin de presse est un métier de franciscain qui pousse à l'humilité* » conclut un de nos mousquetaires.

Des hommes pas ordinaires, francs de collier, au mordant salubre. ■



Le lobbying au grand jour

Les étudiants en Affaires Publiques et Représentation des Intérêts (APRI) partagent leur temps entre l'Université Laval à Québec et Sciences Po Bordeaux. Leur formation originale leur permet d'appréhender les techniques américaines du lobbying et de les adapter aux mœurs et pratiques européennes. C'est la seule formation transatlantique de ce type en Europe.

Le programme d'étude en Affaires Publiques et Représentation des Intérêts (APRI) est délivré conjointement par l'Université Laval à Québec et Sciences Po Bordeaux. La première partie du programme se déroule en Amérique du Nord et plonge les quatorze étudiants de la section (lire encadré) au cœur du lobbying « à l'Américaine ». Le second volet de l'enseignement s'effectue à Bordeaux et permet d'adapter les connaissances acquises outre-Atlantique aux règles économiques et sociales européennes. Un stage professionnel boucle la formation originale d'un métier qui ne date pas d'hier (lire encadré), mais qui évolue sur le vieux continent vers un professionnalis-

me de bon aloi. Quel syndicat, association d'envergure ou courant de pensée structuré ne dispose pas des services d'un expert en lobbying, rompu aux nouvelles exigences d'un métier en quête de réhabilitation ? Des spécialistes que les étudiants en APRI côtoient tout au long de l'année, lors de conférences hebdomadaires. Ces rendez-vous professionnels complètent harmonieusement les cours de communication, d'économie, d'éthique ou de droit dispensés à Québec ou à Bordeaux, sans oublier des cours magistraux sur la sociologie des groupes d'intérêts et la connaissance des institutions nord-américaines et européennes. « Ce programme équilibré représente une double ouverture, non seulement de la théorie vers la pratique, mais aussi de l'Amérique du nord vers l'Europe » précise une étudiante de la section. « Cette logique nous offre de multiples possibilités de stages rémunérés puis, à terme, d'emplois ».

Une volonté forte d'insertion professionnelle

Persuadés de la qualité de leur formation, conscients du marché de l'emploi, et très motivés pour une insertion professionnelle rapide, les étudiants en APRI ne laissent à personne le soin de démontrer leur savoir-faire. Une association regroupant les diplômés de la section s'est créée. Elle a pour objectif d'aider les élèves actuels à obtenir un stage. Elle s'applique également à constituer un réseau et des partenariats efficaces. L'Association Transatlantique des Diplômés en Affaires Publiques et Représentation des Intérêts (ATDA-



La promotion 2004

PRI) a notamment mis en place un site internet www.atdapri.org. Les curriculum vitae des diplômés, leurs travaux effectués dans les universités québécoise et française ainsi que la liste des professionnels ayant tenu conférence pendant l'année, y sont référencés. Ce site a été entièrement créé par les élèves de la promotion 2003/2004. Il témoigne de leur dynamisme et de leur capacité à se mobiliser pour une cause commu-

ne. À travers leur association, les étudiants APRI ont organisé un cocktail à la délégation du Québec à Bruxelles pour présenter le programme de leur formation, seul enseignement transatlantique de cette nature en Europe. Un atout que « notre groupe de pression » entend bien faire connaître désormais à tous les décideurs et relais d'opinion de France et de Navarre. ■

Des étudiants motivés

La section APRI regroupe au total 14 élèves, dont quatre Québécois, tous motivés et solidaires pour faire de leur formation un symbole d'excellence, débouchant sur un diplôme de 3^e cycle reconnu par les grands circuits économiques d'Amérique du Nord et d'Europe. Après deux périodes de quatre mois à Québec puis à Bordeaux, les étudiants partent en stage rémunéré un quadrimestre dans des entreprises américaines, européennes ou françaises. Voici la liste des élèves de la promotion APRI 2003/2004 : Jonathan GAGNON, Jean-Frédéric LEGENDRE, Louis-Charles ROY, Philippe BERNIER-ARCAND, Julien SCHIETTE-CATTE, Noémie CHAIGNEAU, Pauline CALMELS, Véronique HIDOPE, Philippe CELLEROSI, Aurélien BAUJALT, Thibault de TASTES, Faustine EYQUEM, Vincent DUJARDIN, Thomas BOUQUET. ■

Un mot chargé d'histoire(s)

À l'origine, le terme anglais "lobby" désignait "une allée couverte dans un monastère", puis, plus simplement un "couloir", et enfin le « hall ouvert au public dans le lieu d'une assemblée législative ». Ce vocable est sans doute issu du même étymon (lobium) que celui du mot "loge". L'analogie est amusante. « Lobby » a connu au fil du temps un glissement de sens métonymique, pour finalement définir au XIX^e siècle les personnes qui fréquentaient assidûment les couloirs d'une assemblée législative pour essayer d'influencer ses membres. Nos amis canadiens parlent d'ailleurs

encore de « couloiristes », terme jugé péjoratif par les étudiants de Sciences Po. Aujourd'hui, la terminologie de "groupe de pression" est communément admise, même si elle recèle encore chez les Européens un côté obscur qui n'existe absolument pas en Amérique du Nord. Le programme d'étude en Affaires Publiques et Représentation des Intérêts dispensé conjointement par l'Université Laval à Québec et Sciences Po Bordeaux contribue par sa rigueur et son éthique à requalifier le mot et à lui donner une image très positive. Le Lobbying n'a pas fini de faire parler de lui ! ■

Philippe Calavia entre deux avions

Pour ses camarades de promotion qui n'auraient pas suivi sa carrière professionnelle à la trace, Philippe Calavia a quitté les bancs de Sciences Po Bordeaux, dans les rangs de la Promo 1969, pour « atterrir », 29 ans plus tard, dans le fauteuil de Directeur Général Délégué aux Affaires Economiques et Financières d'Air France. Entre les deux, l'enfant de Bordeaux s'est offert un passeport d'énarque et un voyage au long cours dans l'administration française avant de « tutoyer » les plus hauts commis de l'Etat.

Philippe Calavia retient de son long parcours professionnel des étapes décisives marquées par « des rencontres avec des patrons exceptionnels ». Et le Bordelais de naissance de citer « Jean Choussat, (un autre Bordelais), directeur du Budget, François Bloch-Lainé à l'établissement public, constructeur de l'Opéra Bastille, Laurent Fabius, Pierre Bérégovoy et Michel Charasse ». Le fils d'artisan n'avait pourtant pas prévu de modeler sa vie professionnelle de la sorte. « En rentrant à Sciences Po, j'envisageais une carrière de journaliste » se souvient-il. L'époque est effectivement bénie pour les

passionnés d'actualité. Flash back. Militant à l'UNEF, l'étudiant bordelais vit à 20 ans les événements de mai 1968 avec acuité. « Sous les pavés la plage », « Soyons réalistes, demandons l'impossible »... Les slogans fleurissent au printemps et leur parfum enivre la France. De jeunes insurgés parisiens ont de drôles d'idées : Daniel Cohn-Bendit exige le droit pour les garçons de pénétrer dans les résidences des filles et un certain Serge July tente de mettre le feu à la Bourse (!). Avec le recul, Philippe Calavia retient de son passage à Sciences Po dans cette période troublante « l'ouverture aux problèmes de la Cité sur le plan personnel, l'apprentissage d'une méthode et la structuration de la pensée sur le plan professionnel ».

Une tour de contrôle

Après sa longue escale dans les cabinets ministériels, Philippe Calavia va s'imposer dans le monde de la finance, au Crédit National, dans le groupe du Crédit National/BFCE puis à Natexis SA et à Natexis Banque. Il signe son transfert à Air France au lendemain de la victoire des « Bleus » en Coupe du monde de football en 1998. Sa mission au sein de la grande compagnie : « indiquer le cap, prévenir les écueils, conduire l'entreprise là où elle a décidé d'aller ».

Ce faisant, il « pilote » le rapprochement d'Air France et de KLM « en négociant le prix et les modalités de l'opération financière et s'applique à mettre en œuvre la fusion dans les meilleures conditions ». L'homme de chiffres conserve néanmoins un esprit voltairien quand on lui demande ce qu'il faudrait à Air France pour faire (vraiment) du ciel le plus bel endroit de la terre : « moins de terrorisme, moins de guerre en Irak, moins d'épidémies de pneumopathie atypique, moins de terminaux qui s'effondrent et un pétrole « un peu » moins cher. Bref, des conditions normales »... L'actualité primant, on s'inquiète de connaître les conséquences de la catastrophe du Terminal 2 E. L'ancien de Sciences Po Bordeaux ne pratique pas la « langue de bois » et répond franchement. « C'est une nouvelle épreuve (après bien d'autres, en ce début du 21^e siècle). Air France doit, une fois encore, se dépasser pour réaliser son activité comme prévu, en se déployant sur les cinq autres terminaux de Roissy et en limitant un maximum les conséquences sur les clients d'une exploitation qui sera, par nature, moins fluide et moins efficace. A moyen terme, il faut espérer récupérer le terminal neutralisé dans les meilleurs délais après les travaux qui devront être réalisés pour le conforter ».



Philippe Calavia

Un conseil d'ami

Encensé, Air France fait rêver. Quels conseils donnerait Philippe Calavia aux étudiants de Sciences Po qui souhaiteraient intégrer le staff de cette belle entreprise ? « Oublier les 35 heures ! » répond sans ambages l'intéressé, qui précise « qu'on ne va pas à Air France pour faire des voyages, mais pour s'intégrer à une équipe dans un métier qui fonctionne 24h/24h et qui demande un fort engagement personnel ». Décrié, Air France fait voler aussi, à des prix jugés par certains « élevés ». Est-il normal qu'un jeune de 25 ans paie 232,97 euros TTC le billet simple Bordeaux/Paris en classe économique ? Philippe Calavia répond du tac au tac : « celui qui paie un tel prix n'est pas le plus futé (à moins qu'il ne soit obligé de se déplacer en urgence). Qu'il consulte le site internet d'Air France ! ». On retient l'information et on salue l'ancien élève, en lui souhaitant longtemps « un bon vol sur Air France, compagnie membre de Skyteam »... ■

Philippe CALAVIA : un parcours en « Business Class »

Né le 1^{er} octobre 1948 à Bordeaux, ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration, Philippe Calavia est nommé en 1978 Administrateur civil à la direction du budget du ministère des Finances. De 1982 à 1984, il occupe le poste de Secrétaire général de l'établissement public de l'Opéra-Bastille, puis celui de Conseiller technique au cabinet du Premier Ministre Laurent Fabius (1984-86). Il est ensuite de 1986 à 1992 chef de bureau à la direction du budget au ministère des Finances puis Conseiller budgétaire de Pierre Bérégovoy (ministre d'État) et de Michel Charasse (ministre délégué auprès du ministre d'État), et enfin Directeur de cabinet de Michel Charasse. De 1992 à 1996, Philippe Calavia est Directeur général du Crédit National puis Directeur général du groupe Crédit National/BFCE. En 1997, il est nommé Directeur général de Natexis S.A. et de Natexis Banque. Philippe Calavia a rejoint Air France le 14 août 1998 en qualité de Directeur Général Délégué Affaires Economiques et Financières. Il exerce également les fonctions de Président d'Air France Finance S.A et d'Administrateur d'Amadeus Global Travel Distribution, de Brit'air S.A., et de Servair S.A. ■



Directeur de la publication : Robert LAFORE

Comité de lecture :

Robert LAFORE, Didier CHABAUT, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Rédacteur : Donatien GARNIER

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette : Thierry PIERS, « Microclimat »

Mise en page : Jean-Thierry DINH

Photos : Laurent WANGERMEZ,

Impression : « Imprimerie Cazabonne », Bordeaux

N°ISSN : 1635-3102



SCIENCES PO BORDEAUX

11, Allée Ausone - Domaine universitaire

33607 PESSAC - CEDEX

Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37

www.sciencespobordeaux.fr

j.petiaux@sciencespobordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945, portant création des Instituts d'Etudes Politiques.